



MAIRIE de Labarre

MAIRIE de Labatie d'Andaure

MAIRIE de Mozieres



SeinformerCancer

INSCRIPTION EN LIGNE SUR : WWW.**traildessapins-lalouvesc**.fr



LALOUVESC 26 OCTOBRE 2024 ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES





Article 1: ORGANISATION: Le trail des Sapins est une épreuve pédestre semi nocturne en semi autonomie inscrite au calendrier des courses hors stade de l'Ardèche organisée par le Comité des Fêtes de Lalouvesc.

	COURSES	DISTANCES	POINTS UTMB®	DÉNIVELÉS	CATÉGORIES ÉLIGIBLES	DÉPART	INSCRIPTION JUSQU'AU 1 ^{ER} /10	INSCRIPTION À PARTIR DU 2/10
TRAIL	L'Infernale	48 km	2 points	2100 mD+	espoirs à vétérans	15H30	30€	35€
	La Louvetrouille	21 km	1 point	1020 mD+	espoirs à vétérans	17H30	20€	25€
	Le Val des Sorcières	12 km		510 mD+	juniors à vétérans	18H15	15€	20€
	La Forêt des Afars	7 km		240 mD+	cadets à vétérans	18H30	12€	17€
3SE	Courses enfants	1 tour	r enfants nés entre 2016 et 2019		e 2016 et 2019	16H00		
COURSE	courses enfants	2 tours	enfants nés entre 2015 et avant			16H15		
RANDO	Rando des Sorcières	12 km				18H15	15€	20€
	Rando des Afars	7 km				18H30	12€	17€

Article 2 INSCRIPTIONS ET DOSSARDS: Un bandeau sera offert à tous les participants. Le retrait des dossards se fera le samedi 26 octobre 2024 à partir de 13h00 et jusqu'à 17h30 à Lalouvesc (au minimum et de façon impérative 1h avant chaque départ). Retrait des dossards sur présentation de votre carte d'identité. Ce dossard devra être fixé sur la poitrine avec 4 épingles à nourrice non fournies. Les randonneurs doivent obligatoirement passer au départ récupérer leur bon repas et leur bracelet (contrôle ravitaillement). Les inscriptions en ligne* sont à privilégier. En cas d'impossibilité les bulletins d'inscription sont à envoyer au Comité des Fêtes de Lalouvesc accompagnés du règlement par chèque à l'ordre du Comité des Fêtes de Lalouvesc. Pour les coureurs, joindre obligatoirement une copie de la licence ou le certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition datant de moins d'un an le jour de la course, ou un Parcours Prévention Santé (PPS) de moins de 3 mois le jour de la course. Aucune inscription ne sera enregistrée en l'absence du certificat médical. Tout engagement est ferme et définitif. Il ne peut faire l'objet d'un remboursement pour quelque motif que ce soit. Cependant en cas d'annulation liée a une épidémie sanitaire un remboursement partiel sera défini à hauteur des frais engagés par l'organisateur. Pour les mineurs une autorisation des parents est nécessaire. Le prix d'inscription comprend le repas ardéchois à l'arrivée, les douches, le chronométrage et les ravitaillements. Pour les courses le chronométrage est assuré par Chronospheres (sauf pour les randonneurs). Matériel obligatoire pour la course l'Infernale : couverture de survie, sifflet, réserve alimentaire, réserve d'eau, coupe-vent et téléphone portable chargé. Pour la course la Louvetrouille, une réserve d'eau suffit. Pour tous les parcours, la lampe frontale est obligatoire (pour les coureurs et les marcheurs).

Article 3 RECOMPENSES: Une récompense sera attribuée aux 3 premiers scratch (3 premiers hommes et 3 premières femmes toute catégorie confondue) de chaque course.

Article 4 SECURITÉ: La sécurité est assurée tout au long du parcours par un organisme spécialisé. Tout abandon doit être signalé aux organisateurs. Un numéro d'urgence sera fourni aux participants. La responsabilité de l'organisateur et des participants est couverte par la police d'assurance la SMACL référence 112745. Il est cependant fortement conseillé de souscrire une assurance personnelle couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut les exposer. L'organisateur met en place un dispositif de pointage pour votre sécurité. Une équipe de fermeture de parcours fera la voiture balai. La compétition se déroule en très grande partie sur des pistes ou chemins en milieu naturel et sur les voies routières non fermées à la circulation. Les concurrents devront impérativement respecter le code de la route en donnant priorité à tout véhicule en circulation sur le parcours. ATTENTION : une barrière horaire large (23h00) est mise en place au Col du Faux. Passé cet horaire, il ne sera plus possible de finir le parcours dans le cadre de la course.

Article 5 RAVITAILLEMENTS: L'Infernale: 3 ravitaillements - La Louvetrouille: 2 ravitaillements - Le Val des Sorcières et la randonnée des Sorcières : 1 ravitaillement. Ravitaillement à l'arrivée pour tous les parcours.

Article 6 DROITS A L'IMAGE: Le concurrent donne à l'organisateur un pouvoir tacite pour utiliser toute photo ou image ainsi que la publication des résultats concernant l'évènement dans le cadre de la promotion.

Article 7 ANNULATION DE LA COURSE: Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'annuler tout ou partie de la manifestation s'ils jugent que les conditions ne garantissent pas une sécurité maximale pour l'ensemble des coureurs.

Article 8 PROTECTION DES DONNÉES : toutes données personnelles inscrites sur le bulletin d'inscription pourront être utilisées uniquement pour vous tenir informés de l'actualité du Trail des Sapins. Ces données ne seront en aucun cas cédées ou vendues nour toute autre utilisation

Article 9 ACCEPTATION DU REGLEMENT : le concurrent accepte sans réserve le présent règlement

> INSCRIPTION EN LIGNE PRIVILÉGIÉE SUR www.traildessapins-lalouvesc.fr

BULLETIN À ENVOYER À : (un par participant) COMITÉ DES FÊTES DE LALOUVESC TRAIL DES SAPINS - BP 16 - 07520 LALOUVESC

À 5 JOURS D'HALLOWEEN Les déguisements seront vivement appréciés sur place!

accompagné de votre chèque à l'ordre du Comité des fêtes de Lalouvesc et de la photocopie du certificat médical, licence ou PPS (uniquement pour les coureurs).

BANDEAU OFFERT à tous les participants

BULLETIN D'INSCRIPTION

prévoir des épingles + lampe frontale

Nom:	Prénom :
Sexe: ○ Femme ○ Homme	Date de naissance :
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Téléphone :	Mail :
Club/Association :	Nº do liconco i
CIUDI ASSOCIATION .	in de licerice :
	NE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE
COORDONNÉES DE LA PERSONI	

	COURSES	KM	DÉPART	CATÉGORIES	INSCRIPTION JUSQU'AU 1 ^{ER} /10	INSCRIPTION A PARTIR DU 1 ^{ER} /10	сноіх
TRAIL	L'Infernale	48	15H30	espoirs à vétérans	30€	35€	
		21		espoirs à vétérans	20€	25€	
	Le Val des Sorcières	12	18H15	juniors à vétérans	15€	20€	
	La Forêt des Afars	7	18H30	cadets à vétérans	12€	17€	
RANDO	Rando des Sorcières	12	18H15		15€	20€	
	Rando des Afars	7	18H30		12€	17€	

Le repas ardéchois est inclus dans les prix indiqués ci-dessus.

DANS LE CADRE D'UNE DÉMARCHE ÉCOLOGIOUE, N'OUBLIEZ PAS VOTRE GOBELET RÉUTILISABLE

Nombre de repas non-coureurs, non randonneurs (à régler avec votre inscription - sur réservation) :

 Y	12	€	=	€

le déclare accepter le règlement et joins mon certificat médical et/ou ma licence de l'année ou PPS (uniquement pour les coureurs) en cours selon la loi du 23 mars 1999. Je m'engage sous ma propre responsabilité et dégage les organisateurs de tout problème physiologique me concernant et après la course en cas d'accident.

Date: Signature,

précédée de la mention « lu et approuvé »

le soussigné(e)

représentant légal de.

l'autorise à participer au trail. J'autorise l'organisation à prendre toute décision concernant les soins d'urgence, l'hospitalisation ou à faire pratiquer toute intervention chirurgicale qui s'avèrerait urgente sur avis médical concernant mon enfant.

Date: Signature,

précédée de la mention « lu et approuvé »